

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 177

Artikel: Bravo, mon colonel!
Autor: Hubacher, Helmut / Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

profondes que connaît l'école, dont l'augmentation du nombre des élèves n'a été qu'un élément. Et ils engagent l'avenir du pays, comme le rappelle avec précision une fois de plus la quatrième partie du rapport du professeur Kneschaurek.

M. Emilio Kronauer, président de l'Union des associations patronales genevoises et M. Louis Maire, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, ont signé une lettre au Conseil d'Etat qui demande entre autres que soit retardée la construction de l'Université de 12 000 étudiants prévue pour 1990 par un étalement dans

le temps de son développement. Ils n'ont évidemment eux pas à craindre que leurs petits-enfants ne puissent faire des études supérieures et ne trouvent d'autre place que celles de gardiens de parkings. Mais d'autres n'en sont pas si sûrs, qui pourtant se laissent facilement gagner par l'argument des économies à faire. Puissent ceux-là comprendre qu'au lieu de signer des référendums contre la construction d'écoles et le développement de l'instruction, il est dans leur intérêt de dire à la manœuvre poujadiste des libéraux et radicaux : « Pas ça et pas là ! ».

de nouvelles économies de matériel et de personnel et que la condamnation de certains enseignements : la remise en question de l'ensemble du développement universitaire. 12 000 étudiants en 1990 n'est pas un chiffre imaginé par quelques cerveaux mégalomanes « des planificateurs » académiques, ni l'aboutissement inéluctable de l'évolution démographique. Il représente le nombre maximum d'étudiants que peut accueillir une université qui fonctionne encore.

Et si l'on s'en tient aux chiffres fournis par le professeur Kneschaurek dans son dernier rapport, « Perspectives relatives à l'éducation en Suisse », on constate que le développement universitaire actuel, loin de dépasser les besoins de l'économie, risque de ne pouvoir les satisfaire.

Puisque avec toute la prudence nécessaire, le professeur saint-gallois estime qu'en l'an 2000 les universités suisses pourront absorber un total de 75 000 à 76 000 étudiants (Suisse et étrangers) alors qu'en fonction des besoins de notre économie nationale, elles devraient pouvoir accueillir 85 000 étudiants suisses. Les pionniers du capitalisme helvétique avaient dé- cidément un autre esprit d'aventure et de con-

quête que leurs descendants, qui écrivent à propos de l'effectif optimum des étudiants : « Dans la crainte légitime de ne pas planifier trop petit, ne court-on pas le risque très réel d'investir trop tôt, ce qui est tout aussi néfaste ? »

Enfin le souci des deniers publics élève les auteurs de la lettre au dernier degré de l'humour, lorsqu'ils concluent que certaines initiatives dispendieuses (par exemple le film très critiqué sur les activités culturelles de l'Université, la publication de poèmes hermétiques et parfois de très faible niveau dans la revue « Hélé » aux frais de l'Université, etc.) devraient être strictement proscrites. Car le film visé ici a coûté environ quatre mille (4000) francs, la revue « Hélé » quelques centaines de francs, le tout étant prélevé d'ailleurs sur le produit de la taxe semestrielle de 50 francs que paye chaque étudiant de l'université.

Quatre mille francs sur un budget d'exploitation de 60 millions en 1972. Voilà qui en dit long sur la scrupuleuse honnêteté des entrepreneurs suisses, sur le sens de la stricte économie qui préside à la gestion de leurs maisons ... et sur le sérieux de leur politique universitaire !

JEANLOUIS CORNUZ LIT POUR VOUS

Bravo, mon colonel!

Je lis dans l'AZ du vendredi 14 avril ces lignes concernant encore et toujours les « 32 » :

« Au vu de l'importance du danger, il apparaît que la forme que revêt la protestation et la question de savoir si elle blesse ou non des points de vue strictement juridiques sont choses accessoires. »

» C'est entre autres en ces termes que le colonel brigadier Ernst Schuler, rédacteur de l'« Allgemeinen Schweizerischen Militärzeitschrift » répond aux trente-deux pasteurs romands qui ont notifié leur « démission » de l'armée. Le colonel Schuler cite Winston Churchill, John F. Kennedy, le pape Paul VI, Albert Einstein et l'ONU, pour montrer quel crime est la guerre et pour souligner combien il a de compréhension à l'égard de ceux qui s'élèvent contre ce crime (...)

» Témoignant d'une grande largeur de vues, et d'une grande profondeur (*ein- und weitsichtig*), Schuler poursuit en soulignant que les divisions intérieures doivent être évitées à tout prix, étant donné que notre armée ne saurait plus guère, aujourd'hui, être utilisée pour rétablir l'ordre et la tranquillité (*für einen Ruhe-und-Ordnungs-Einsatz*) sans en être déchirée. D'un autre côté, cette même armée continue d'être indispensable en face d'une menace venue de l'étranger et quand il y va de l'existence même du pays.

» La manière avec laquelle le colonel brigadier Schuler mène la discussion avec ses contradicteurs théologiens est assez unique jusqu'ici, dans le milieu militaires, tant par le ton que par le fond. Maîtrisant parfaitement sa plume, le colonel poursuit un dialogue et ne peint pas tout de suite le diable sur la muraille en traitant ses adversaires d'éléments subversifs. Et c'est bien ainsi qu'une discussion doit être menée. Nos compliments, Monsieur le colonel ! »

Signé : Helmut Hubacher